

CHRONIQUE LOCALE

DU CONTROLE

Les leçons du passé seront-elles profitables et inciteront-elles les pouvoirs publics à se montrer sévères, rigoureux contre les trafiquants sans scrupules qui, sur toutes les denrées, de première nécessité, provoquent des hausses insensées ?

Le ministre du ravitaillement vient d'adresser à tous les préfets et sous-préfets le texte du jugement rendu par la huitième chambre du tribunal correctionnel de la Seine.

Ce jugement, par application de la loi du 10 avril 1916, a condamné à huit jours d'emprisonnement, pour spéculation illicite, une commerçante qui avait revendu une denrée, dans l'espèce du charbon, le double du prix qu'elle l'avait achetée.

Le ministre recommande aux préfets et sous-préfets de ne pas manquer dans toutes les circonstances du même genre d'invoquer auprès des parquets ce jugement, qui n'ayant pas été frappé d'appel, est devenu définitif.

Ce qui paraît bizarre, c'est que le ministre ait besoin de souligner, dans une circulaire, cette condamnation ; serait-ce parce qu'il y a beaucoup trop de commerçants sans scrupules qui échappent à la loi ? Les tribunaux, en général, se montrent bien disposés à punir les accapareurs, les spéculateurs ; mais faut-il encore, leur amener ces individus. Et cela, n'est pas toujours facile.

Des cas de spéculation, d'accaparement, il y en a eu, il y en a des tas, des tas ! Combien en a-t-on puni et puni ? Pas beaucoup.

à se plaindre ; peu ou prou, chacun a été exploité, grugé.

Il semblerait que pour arriver à un résultat, c'est-à-dire à supprimer les commerçants sans scrupules et à la rigueur, à provoquer leur arrestation, il suffirait de nommer, partout, une commission de contrôle qui entendrait les récriminations, recevrait les plaintes et s'assurerait de leur bien-fondé. Ce service-là ne ferait pas mauvaise figure dans la collection de tous les services utiles et inutiles qui, depuis 3 ans, ont été créés, et qui coûtent fort cher !

Sans doute, les accapareurs ont bien à compter avec la police, mais celle-ci a également d'autres charges à assumer ; elle ne peut être partout à la fois, et puis les puissants mercantiles se tiennent sur leurs gardes quand ils la voient dans leurs parages.

Ce n'est pas une arrestation, une condamnation de temps à autre qui parviendront à faire disparaître la gent malfaisante dont les populations se plaignent depuis 3 ans. On l'a bien vu encore par le procès qui vient d'avoir lieu à Paris contre les accapareurs des pommes de terre. C'est une surveillance de chaque jour qui est nécessaire et qui seule donnera de bons résultats.

Les tribunaux n'ont pas besoin qu'on leur rappelle la loi qui frappe des délinquants : il faut, avant tout, qu'on leur conduise ces délinquants. Alors, ils sauront bien frapper.

Contre les pacifistes

Dans toutes les grandes guerres, en tous pays, on rencontre des pacifistes, des partisans de la paix à tout prix de la réconciliation sans annexion ni indemnités, des touristes mal avisés qui s'en vont au Zimmervald, à Kienthal ou à Coblenz. En Angleterre, au temps de la Grande Elisabeth, il se trouva des catholiques fanatisés pour souhaiter le succès de la grande Armada et un dénouement avantageux pour l'Espagne. Plus tard, lorsque du camp de Boulogne, Napoléon, menaçait la côte entre Douvres et Penzance, il comptait des amis dans Londres. La reine se montra sévère aux premiers et le régent aux seconds.

Il y eut aussi d'étranges pacifistes, en France dès les premiers mois de l'an 1792, et plus tard — pas beaucoup plus tard.

Il y en avait à Toulon. C'étaient pour la plupart des royalistes exaltés qui n'avaient pas eu le temps ou l'occasion d'émigrer et qui demeuraient tellement attachés au régime aboli qu'ils en poursuivaient la restauration avec le concours de l'ennemi. Ils avaient livré aux Anglais leur ville et leur port. Lorsque Canclaux eut repris le port et la ville, grâce surtout à l'énergie initiative d'un artillerie nommé Bonaparte, Robespierre jeune envoya ces pacifistes à l'échafaud et la formule de la guerre jusqu'à la victoire devint le mot d'ordre de tout le midi.

Il y en eut à Lyon qui préconisaient audacieusement la paix sans conditions avec les Prussiens et les Autrichiens. Collot d'Herbois les réunis sur la place Bellecour et les y fit mitrailler jusqu'au dernier.

Il y en eut à Verdun, autour du brave Beaurepaire, jusqu'à son suicide — qui fut peut-être un assassinat. Supprimé le chef de la défense, ces pacifistes zélés n'hésitèrent pas à envoyer une députation au roi de Prusse, pour lui offrir avec des dragées, la soumission de la place et de la ville. Tous furent ensuite saisis, jugés, décapités.

Il y en eut en Bretagne et en Vendée. On les vit débarquer à Quiberon de vaisseaux ennemis, pourvus d'armes fournies par l'ennemi.

Hoche et Humbert les firent passer

par les armes sous les remparts de Vannes ou dans la plaine d'Auray. Il y en eut à Paris dans certains salons, dans certains journaux d'origine obscure et de propagande insidieuse, dans mille conspirations bienôt éventées ou demeurées inconnues.

On les appelait dans le populaire « les agents de Pitt et Cobourg ». Ils prêchaient la paix avec l'envahisseur du sol français, c'est-à-dire la défaite. Ils célébraient la mansuétude du Prussien et de l'Autrichien. Par leurs soins, à leurs frais, des libelles décourageants, sortis d'imprimeries clandestines étaient répandus dans la foule pour y propager le doute et l'effroi.

De sinistres inconnus assistés de filles galantes se mêlaient aux soldats dans les cabarets de la barrière ou dans la cour des diligences pour leur prêcher la défection. Des hommes qui avaient occupé de hautes fonctions participaient sous le masque à ces intrigues et en payaient les bas émissaires.

La police de la Convention découvrait ces misérables et les livrait au tribunal révolutionnaire qui les remettait à Sanson.

Ce sont là bien certainement des procédés un peu vifs, mais on n'en a pas encore imaginé de plus efficaces pour assurer le règne de l'union sacrée.

GORIOLIS.
Agence « Paris-Télégrammes »

Un remaniement ministériel

Nous lisons dans *La Dépêche* :

Le « Journal Officiel » publiera demain un rapport et des décrets modifiant l'organisation du sous-secrétariat de la marine marchande, réunissant sous l'autorité d'un seul ministre toutes les attributions concernant la constitution, la gestion et les assurances des flottes de commerce utilisées par les particuliers et par les services publics.

Par un autre décret, M. Anatole de Monzie, député, est nommé sous-secrétaire d'Etat des transports maritimes et de la marine marchande au ministère des travaux publics et des transports.

La nouvelle nous est confirmée par une dépêche de *Paris-Télégrammes*.

Morts au champ d'honneur

Parmi les militaires tombés au champ d'honneur, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes : Alfred Playac, de Saint-Martin-Labouval, tué en Serbie reconquise, dans la région de Monastir ; il laisse une veuve et deux jeunes enfants.
— Eloi Lafon, de Lherm, 20 ans.
— Le soldat Bos, de Frayssinet.
— Chéri Rivière, de Puybrun.

Nous saluons la mémoire de ces regrettables compatriotes et nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Durieu du Pradel, lieutenant au 7^e d'infanterie.

La citation qui motive cette haute distinction est ainsi conçue :

Durieu du Pradel (Henri-Joseph), lieutenant (réserve) à titre temporaire à la 2^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; officier d'une bravoure et d'un sang-froid hors de pair, excellent commandant de compagnie, plein de zèle et d'initiative. Déjà blessé au cours de la campagne, a été de nouveau grièvement atteint, le 6 mai 1917, sur une position conquise dont il organisait la défense. Deux fois cité à l'ordre du jour.

Nos félicitations et nos vœux de prompt guérison au vaillant officier.

Citations à l'ordre du jour

Ont été cités à l'ordre du jour et décorés de la croix de guerre au cours des récentes attaques :

« Lucien Malgoire, canonnier-servant de la 6^e batterie du 3^e R. A. P. ;
« Le 8 avril 1917 a fait preuve du plus grand sang-froid, en réparant sous le feu violent de l'artillerie ennemie, la plate-forme de sa pièce mise hors d'usage par l'arrivée d'obus de gros calibre. »

— Gabriel Malgoire, caporal à la 10^e, cité à l'ordre de la division : « Belle attitude au feu, s'est fait remarquer par son audace, le 16 avril 1917. »

Nos félicitations à nos braves compatriotes qui, tous deux sont originaires de Limogean.

Promotions

Nos compatriotes, MM. Baudel Carbonel, lieutenants au 20^e d'infanterie, sont promus au grade de capitaine, à titre temporaire.

M. Baudel est originaire de Douelle et M. de Carbonel, de Cahors. Tous deux, étaient sous-officiers au 7^e, avant la mobilisation.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

M. Martin, aspirant au 20^e, promu au grade de sous-lieutenant, est affecté au 9^e d'infanterie et non au 7^e.

Mutation

M. Arriev, chef de bataillon au 7^e d'infanterie est mis à la disposition du général commandant l'Afrique du Nord à Alger.

Honorariat

Par application de la loi du 26 avril 1916, M. de Fajole, officier de complément, est placé dans la position d'officier honorariat, avec le grade de

chef de bataillon de l'armée territoriale honorariat.

LES RAPATRIÉS A CAHORS

8^e liste de souscriptions

En faveur des Rapatriés dans le Lot

MM. le Procureur et le personnel du Lycée Gambetta.....	300 fr.
Girma, Libraire.....	20
Commandant Panouze.....	5
Commandant Poncet.....	5
Compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors.....	50
Un volontaire de 70.....	5
Mme et M. Dupuy, chauffeur à la Compagnie d'Orléans.....	4
Total.....	389

Association des œuvres départementales d'Assistance aux victimes de la guerre

Il a été remis à la Caisse de l'Association :

1^o. la somme de 69 fr. 55 (2^e mensualité des Dames employées du 7^e d'infanterie).
2^o. la somme de 30 fr. (2^e mensualité des Dames et du personnel de la Trésorerie Générale).
3^o. la somme de 8 fr. (1^{re} mensualité des Dames employées au Chemin de fer).

4^o. la somme de 20 fr. 50 (1^{re} mensualité des Dames employées à la Préfecture).
Le Comité prie les généreuses donatrices d'agréer ses vifs remerciements.

Emploi civil

M. Pouljols Gabriel, de Cahors, mutilé de la guerre (amputé du bras gauche, blessé au bras droit) croix de guerre, médaille militaire, est nommé planton à la station sanitaire de Montfaucon.

Lycée Gambetta

La distribution des prix aux élèves du Lycée Gambetta, aura lieu le 12 juillet à 9 h. du matin, sous la présidence de M. Monouré, Préfet du Lot.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Heldt, professeur d'allemand. La rentrée des élèves aura lieu comme d'habitude au mois d'octobre. Les internes rentreront le lundi soir 1^{er} octobre, les externes le mardi 2 octobre à 8 h.

Conseils d'arrondissement

Le « Journal Officiel » publie un décret fixant au 6 août 1917 la réunion des Conseils d'arrondissement, pour la première partie de leur session.

La deuxième partie de cette session s'ouvrira le 17 septembre, et le 11 octobre 1917, selon les départements.

La durée de chacune ne pourra excéder cinq jours.

Le prix du sucre

On annonce que les prix du sucre en gros vont être modifiés de la façon suivante :

Sucre blanc cristallisé, 140 francs pour la consommation familiale et 145 fr. pour la consommation industrielle.

Sucre roux, 135 francs pour la consommation familiale et 145 francs pour la consommation industrielle.

Le sucre blanc est vendu actuellement au prix unique de 134 francs et le sucre roux au prix de 129 fr.

Pour les familles des prisonniers

La question s'est posée de savoir si la femme d'un prisonnier de guerre pouvait être assimilée à la femme d'un soldat disparu ou à une veuve pour l'application de la loi d'assistance aux familles nombreuses, c'est-à-dire si pendant la période des hostilités le régime de faveur prévu par le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 14 juillet 1913 pouvait être appliqué aux femmes des prisonniers. Le ministre de l'intérieur vient de résoudre cette question dans le sens de l'affirmative. Mais le cumul de l'allocation militaire et de l'assistance aux familles nombreuses ne saurait être admis que si les ressources de la postulant, y compris l'allocation militaire, étaient considérées comme insuffisantes.

Lalbenque

Tamponné. — Mercredi, un poseur de Péquize de Lalbenque, M. Bousquet, a été tamponné par un train.

Le malheureux a été tué sur le coup.

Il laisse une veuve et trois enfants.

Bons de la Défense Nationale

Les Bons de la Défense Nationale offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui immobilise les capitaux engagés, pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du Pays. Voici à quels prix on peut les obtenir :

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
400	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A nos correspondants

Nous prions nos correspondants de vouloir bien timbrer à 0 fr. 15 et non à 0 fr. 05 les courriers qu'ils nous adressent sous enveloppes cachetées, afin de nous éviter des taxes inévitables !

Lacapelle-Marival

Certificat d'études primaires. — Aujourd'hui ont eu lieu à Lacapelle les examens du certificat d'études primaires.

49 candidats s'étaient présentés aux épreuves, 42 ont été reçus. Ce sont les jeunes filles qui ont remporté le plus beau succès.

Mlles Geneviève Filhol, Victoria Serieux, Germaine Fau, toutes trois de l'école laïque de Lacapelle ont été reçues en tête de la liste avec respectivement 56, 54 et 52 points.

Ce succès dont il convient de féliciter les élèves, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de leur maîtresse Mme Bennet, dont nous connaissons depuis longtemps le dévouement sous toutes les formes.

E. R.

Rudelle

Certificat d'étude. — Jean Magot, fils de notre sympathique maire, vient de passer avec succès l'examen du certificat d'études. Félicitations.

Avis de décès

Mademoiselle LANCIEN Lucie : Monsieur RAMES, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, Chevalier de la Légion d'honneur et ses enfants ; Les familles COUDERC, PÉRIÉ, MARRON, DABLANC et tous les autres parents, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister aux obsèques de

Mademoiselle LANCIEN Emilie

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu **vendredi** matin 6 du courant à 7 heures et demie précises.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue St-Géry n^o 19.

Avis de décès

En l'absence du Docteur CARAYON, médecin-major des troupes coloniales aux armées d'Orient, sa famille prie ses amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve CARAYON née MOUSSET

sa mère, décédée à Cabessut, rue des Jacobins, dans la 71^e année de son âge.

La cérémonie aura lieu en l'Eglise de Cabessut le vendredi 6 juillet, à 10 heures précises.

Demoiselle réfugiée française

Désire aller à la journée pour ramassage.

S'adresser : Hôtel de l'Europe.

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT.

LEÇONS D'ANGLAIS ET RÉPÉTITIONS

LEÇONS DE PIANO

M^{me} VILLARD, 34, Rue Brives, Cahors

HUILE DE FOIE DE MORUE

Garantie pure et fraîche
Maison SOETENAEY
Bergen (Norvège)

Prix du litre cacheté : 6 francs

Seul dépôt à Cahors :
Pharmacie PAUL GARNAL
97, Bd Gambetta (en face le Théâtre)

Dernière Heure

DEPÊCHES OFFICIELLES COMMUNIQUÉ DU 4 JUILLET (22 h.)

Trois attaques ennemies repoussées

L'ennemi s'est borné à bombarder violemment nos lignes au cours de la journée, notamment dans la région du Panthéon, de la Roquette, vers Hurtebise et sur le plateau de Vaucleur.

Il se confirme que les attaques allemandes de la nuit dernière, qui se sont développées sur un front d'environ dix-sept kilomètres, ont coûté à l'ennemi des pertes exceptionnellement élevées, sans lui rapporter ni gain de terrain, ni prisonnier. Partout, nous avons intégralement maintenu nos positions.

Les Allemands n'ont pas renouvelé leurs tentatives. Par contre, nous avons effectué, à l'est de Cerny, une opération de détail qui nous a permis d'enlever un saillant fortement tenu par l'ennemi.

Sur la rive gauche de la Meuse, trois attaques successives, accompagnées de jets de liquides enflammés, dirigées sur nos tranchées au sud-ouest de la cote 304, ont été repoussées par nos feux. La lutte d'artillerie continue très vive dans cette région.

Sur le front Anglais

Activité de l'artillerie

Londres, 4 juillet, 21 h. 5.

Au cours d'un coup de main exécuté ce matin par l'ennemi sur un de nos postes, au sud de Lens, un de nos hommes a disparu.

Une tentative de raid allemand à l'est de Loos nous a permis de faire cinq prisonniers blessés.

Activité de l'artillerie ennemie au cours de la journée, au nord de la Scarpe, vers Ypres et Messines.

L'aviation allemande continue à montrer de l'activité. Hier, trois appareils ennemis ont été abattus en combats aériens et cinq autres contraints d'atterrir désemparés. Un neuvième avion a été abattu par nos canons spéciaux.

Un des nôtres n'est pas rentré.

Communiqué du 5 Juillet (15 h.)

Activité des deux artilleries

Activité assez grande des deux artilleries dans la région de Moronvillers, Prunay et cote 304.

Rien à signaler sur le reste du front.

Un avion ennemi, atteint par nos tirs de mitrailleuses est tombé au nord-ouest de Moronvillers.

Télégrammes particuliers

Sur le front Russe

L'offensive se développe avec succès

Le communiqué russe n'est pas encore arrivé aujourd'hui, mais on sait, par des télégrammes de Petrograd que la victoire de Broussiloff se développe.

Paris, 12 h. 40

L'Offensive Russe

L'INQUIÉTUDE DES BOCHES

De Lausanne :
La Gazette de Cologne estime que si l'offensive Russe réussissait, elle forcerait l'armée austro-allemande à battre en retraite dans le secteur de Loutsik et au sud des Carpathes.

Ainsi tomberait entre les mains des Russes une nouvelle partie de la Galicie.

D'autre part, la Gazette populaire de Cologne constate tristement que le Reichstag se réunit au moment même où la bataille fait rage à l'est et à l'ouest et quand les Russes répondent aux offres de paix par les combats les plus sanglants qui se soient jamais livrés en terre galicienne.

L'arrivée des troupes AMÉRICAINES

consterne les Barbares

De Berne :

L'arrivée des troupes américaines en France paraît provoquer une vive émotion en Allemagne.

Les journaux s'efforcent de démontrer que l'arrivée des Américains en France a surtout pour but d'influencer l'opinion allemande et de l'inquiéter.

Les troubles en Chine

De Tien-Tsin :

Les journaux locaux blâment la restauration de la dynastie mandchoue.

Une vive opposition s'affirme.

Ruanchi-Jui, chef du parti militaire le plus fort du nord, s'est assuré l'appui du vice-président et du gouverneur militaire de Chantung.

Les Boches mécontents des Espagnols

De Madrid :

Le décret du 29 juin, interdisant aux sous-marins les eaux et les ports espagnols, provoque une vive colère chez les Allemands et une recrudescence dans les menées et les intrigues germanophiles.

LA SITUATION EN ALLEMAGNE

INQUIÈTE LES DIRIGEANTS

De Zurich :

Le Berliner Tageblatt dit qu'il résulte des délibérations de la Commission principale du Reichstag :

que le Gouvernement ne fera aucune concession concernant les réformes électorales ;

que la guerre sous-marine sera continuée le plus violemment possible ;

que la question du ravitaillement est entrée dans une phase critique ;

et que l'offensive Russe préoccupe très sérieusement le haut commandement, en raison de la vigueur inattendue de l'attaque.

Paris, 14 h. 10

Sur le front anglais

Coups de main heureux

Nous avons légèrement avancé notre ligne au sud-ouest d'Hollebeke, sur un front d'environ 600 mètres